

Le château neuf des Hogues (1904)



Le château neuf des Hogues - Coté d'arrivée - sud -

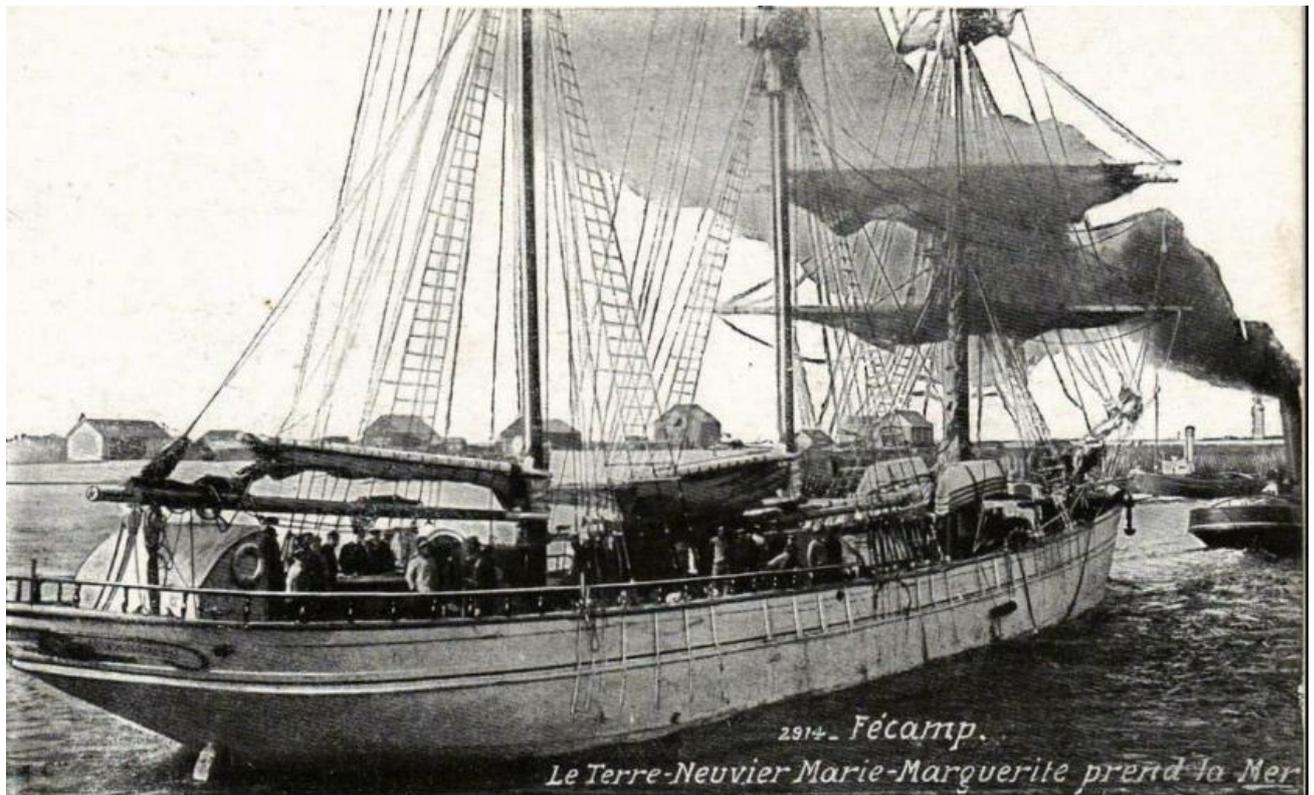
Construction par le couple Simon

Les coordonnées par GPS du nouveau château sont : 49° 44' 34" Nord, 0° 21' 33" Est

La localisation ne correspond pas au lieu historique de l'ancien château des Hogues ; ici, l'on a privilégié la situation géographique avec une vue sur mer, dans l'axe du Val d'Yport. Le château a été construit dans un essart ouvert dans les bois des Hogues et d'Yport au sommet d'un mamelon qui domine le village d'Yport, avec au-delà la mer . Nous sommes ici en limites de trois communes : l'accès à la propriété se situe à l'entrée du village de Froberville, mais sur le territoire de la commune de Saint-Léonard, juste au-dessus du territoire d'Yport. Une route venait d'être créée dans les bois au pied du vallon pour relier directement la station d'Yport à la gare de chemin de fer la plus proche, située à Froberville.

Le château est construit à partir de 1904 par M et Mme Henri Simon ; lui était originaire de Metz ; on le disait secrétaire ou attaché d'ambassade (et non banquier), son père Louis Emile S. (1814-1899) avait été notaire (et non par la suite banquier), son grand-père Louis Mathieu S. avait été banquier ...

Il était aussi accessoirement, armateur de navires, propriétaire du trois-mâts morutier *Marie-Marguerite*, du prénom de sa fille, dont la totalité de l'équipage était yportais. Au-dessus des toitures du château, il y avait comme pour la plupart des maisons d'armateur, un belvédère avec vue sur mer, pour entrevoir l'arrivée des navires ...



Les états-civils des propriétaires étaient :

Henri (ou Henry) Louis Aimé Marie Simon est né le 14 juin 1859 à Metz (57463 Moselle) décédé à xx ? le 11 mai 1932, à l'âge de 72 ans,

et Jeanne Marie Louise Amélie Choppin d'Arnouville, née le 7 mars 1863 à Limoges (87085 Haute-Vienne) décédée le 18 mars 1922 , Paris XVIème arr (75016 Paris), à l'âge de 59 ans, inhumée à Paris au cimetière de Passy le 21 mars 1922,

Mariés le 2 mars 1885, Paris VIIème (75007 Paris) dont deux garçons et une fille :

-Jean Marie Louis "René" Simon (1885-1947) marié le 27 septembre 1922, Tours (37000 Indre et Loire) avec Mabel Annie Frances Thorpe (1885-1963), lui est officier de la légion d'honneur et croix de guerre 14.18,

-Augustin Gabriel Marie "André" Simon (1888-1961) marié le 1er août 1921, Paris XVIème (75016 Paris) avec Mildred Aenea Rogers (1888-1965),

-Et Henriette Marie Marguerite Pâquerette Simon-d'Arnouville 1896-1965 mariée le 22 juillet 1919, Paris 8ème arr, avec le vicomte Alain Joseph Huchet de Quénétaïn (1899-1943).

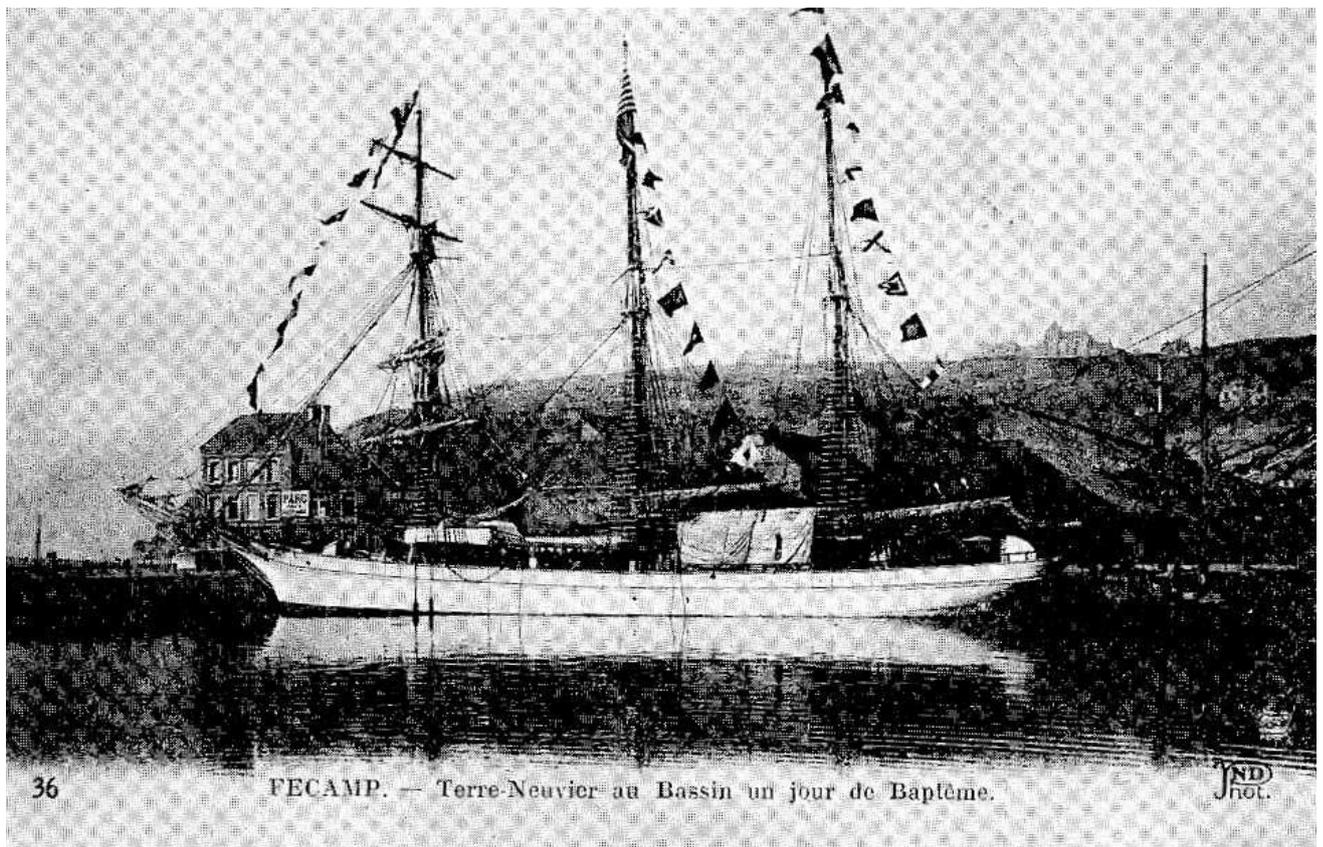
(source : Geneanet)

La construction du château est l'œuvre de l'architecte fécampois bien connu Camille Albert (1852-1942) faite dans un style anglo-normand en briques roses et pierre calcaire ; « l'architecte y développe son savoir-faire, mais avec la plus grande sobriété, imposée par le choix d'une architecture hyperbolique, caractéristique de la Belle-Epoque ».

Outre Camille Albert, de Fécamp, Simon voulut associer au projet Achille Duchêne (1866-1947) de Paris, pour le tracé du jardin et sans doute en association pour la conception de l'ensemble. Le point de départ du projet se situait vers 1895 ; la première pierre fut posée le 10 mars 1904 et l'achèvement complet fut atteint vers 1910.

Les travaux sont réalisés par Leroy entrepreneur à Yport et Maurice Baron de Déville les Rouen.

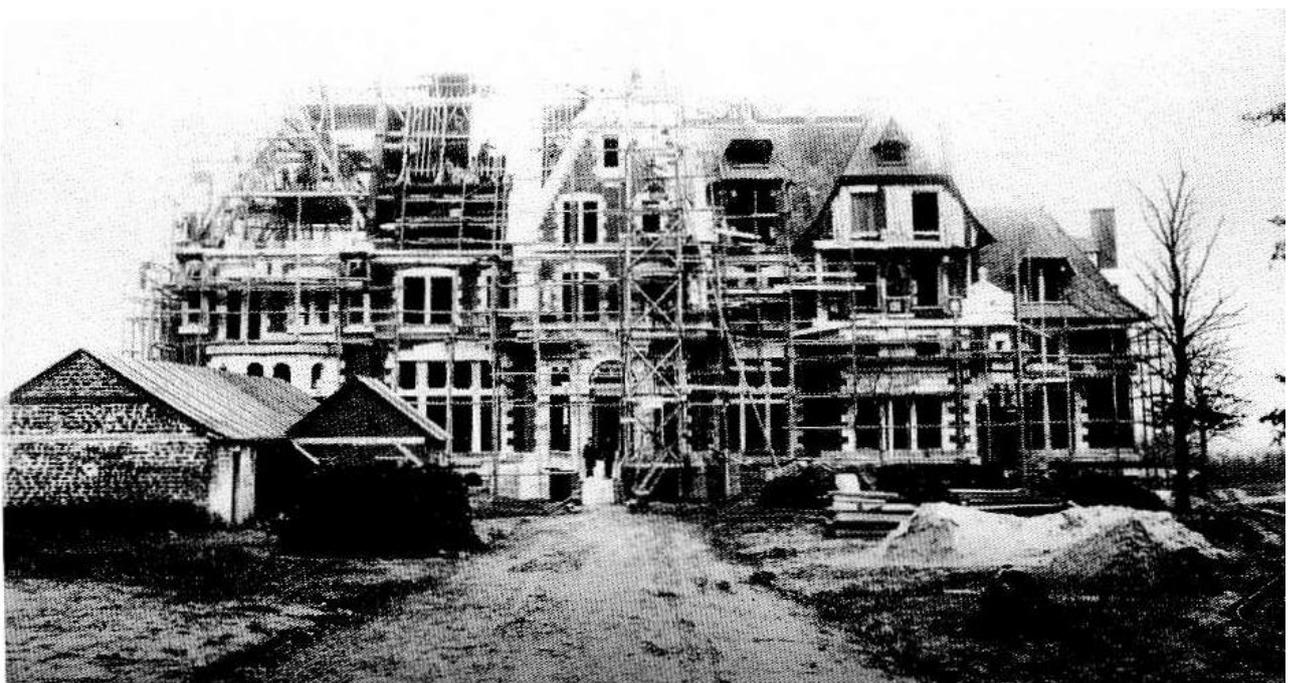
Le même jour, il y eut à Fécamp le baptême du trois mâts *Marie Marguerite*, mis en chantier en juillet 1903 aux établissements Capon et fils, lancé le 3 décembre 1903.



Baptême du trois-mâts Marie Marguerite le 10 ou 17 mars 1904

Les façades asymétriques du château :

Elles ne représentent que 20% des façades de châteaux de la région ; mais il faut en distinguer les compositions faussement symétriques et les asymétries artificielles ; parfois l'axe de symétrie est bien lisible, les variations ne portant que sur les toitures ou la forme des baies ; c'est le cas ici du château des Hogues ; parfois autrement, avec l'asymétrie artificielle, nous avons deux parties d'édifices différentes en forme, hauteur et style, comme pour les constructions faites un peu au hasard au cours des âges (Valmont, Thiétreville, Filières ...) (source : « Les châteaux du 19ème siècle en Seine Maritime » par Marie-Pierre Sampson-Leman)



Les travaux en cours du château (source Manolita Fréret-Filippi coll. part.)

Château ou Villa ?

Doit-on parler ici de château ou bien de villa ? Ou se situent les différences : aux dimensions du bâtiment, au nombre d'élevations, à la présence d'un escalier de service ; la recherche d'une vue sur mer pencherait pour la villa, mais on parlait aussi à cette époque de château de plaisance ...

Dans nos recherches, seul le mot de château était employé ...

Voir quelques exemples comparatifs avec :

La villa Strassburger à Deauville bâtie entre 1907 et 1912 sur les plans de l'architecte caennais Georges Pichereau pour le compte d'Henri de Rothschild.



Le château de Renéville bâti à Fécamp en 1885 par l'architecte Camille Albert pour le comte de Nesmond - ci-après -





Le château de Lesna dans la région de Zlin en république Tchèque



Le château de Montvillargenne au cœur de la forêt de Chantilly, dans un style anglo-normand cher à la famille Rothschild.

L'architecte prend une plus grande liberté dans la stricte symétrie des façades, dans le traitement des toitures, rendues plus complexes, au profit d'une plus grande lumière intérieure .

Les décorations intérieures :

Aux Hogues, la décoration est tournée vers l'apparat, le motif principal étant la chasse ; en cela, nous avons :

Un grand hall d'entrée au plafond nervuré de liernes et tiercerons, avec au fond une imposante cheminée aux armes des comtes de Hogues et ornée d'une devise « Deo et Leo » située dans l'axe d'une galerie d'apparat à demie lambrissée, couverte d'une voute à croisée d'ogives et distribuant à chaque travée des espaces donnant sur le jardin ; le style est ici classique des 17^{ème} et 18^{ème} siècles.

Une entrée secondaire - sans doute réservée aux chasseurs - avec une importante cheminée dédiée à Saint Hubert, sur le manteau des proverbes du 17^{ème} siècle comme « Autant vaut celui qui chasse et ne rien tue comme celui qui tue et ne rien chasse ».

La grande salle à manger est traversante, fermée sur les deux façades par des bow-windows ; le plafond est à caissons avec clefs pendantes de style renaissance ; les murs sont recouverts de lambris de chêne rehaussés de pilastres à chapiteaux ioniques, de colonnes cannelées, de cartouches, de trophées, de panneaux et médaillons, le tout d'un style classique des 17^{ème} et 18^{ème} siècles; une cheminée monumentale a pour thème Diane et Cupidon . (source : « Camille Albert, une architecture entre éclectisme, historicisme et régionalisme » par Manolita Fréret-Filippi édition Créaphis 2009)

Nous n'avons pas la description des autres pièces et des étages ... Concernant le parc et jardin créé par Duchesne, nous pourrions l'imaginer au travers des quelques vues des CPA ci-après ...



Portrait de Camille Albert peint par A Bertin



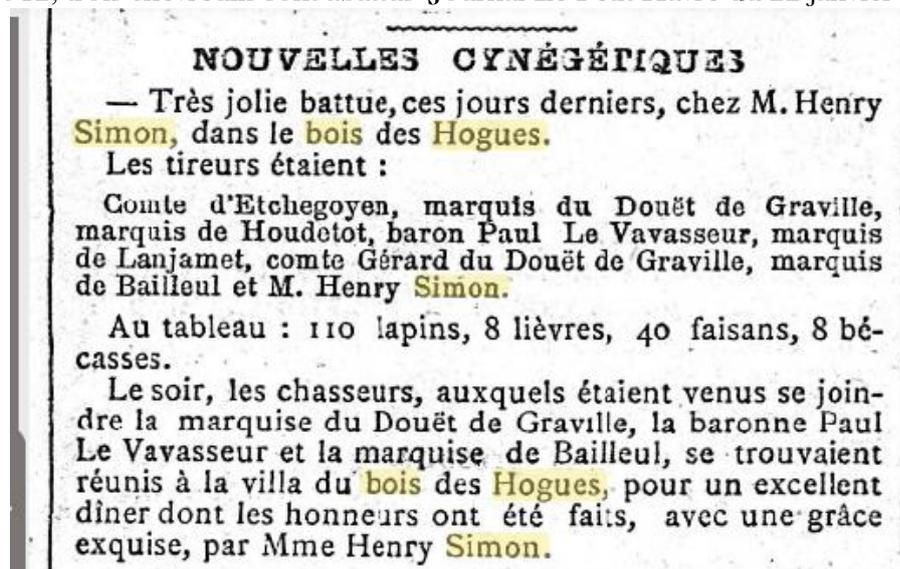
Portrait de Achille Duchêne

D'après Manolita Fréret-Filippi, le projet des Hogues dura longtemps, de 1895 à 1905, et avant de pouvoir habiter au château (journal The New York Herald du 28 juin 1905), le couple Simon résidait à Paris 92 rue de Courcelles dans le 8^{ème} arrondissement mais aussi à Yport dans une villa ou un chalet ; nous n'avons pas pu localiser exactement ce dernier endroit , sans doute à l'entrée d'Yport, dans une rue qui porte désormais son nom, car Henri Simon devint maire d'Yport en 1904-1906... S'étant opposé à l'ouverture de l'église pour inventaire, le préfet le suspendra de ses fonctions le 22 mars 1906 (pour un mois ?) avec inéligibilité pendant un an ...

Au château des Hogues, le couple Simon organise des réceptions artistiques, des soirées de comédie, où il « reçoit une foule élégante » et « obtient un énorme succès », avec un programme en 1908 composé de xx puis un autre en 1909 avec « Le capitaine de Bois Rosé ou le Pays de Caux au XI^{ème} (?) siècle » , une pièce historique en cinq actes de Louis Delamarre.

Il y eut aussi des réceptions de chasse ; il s'agissait de chasses au petit gibier, notamment aux lapins et aux faisans ; le journal Le Matin du 1^{er} décembre 1897 indique, de façon dithyrambique : « c'est par milliers que les pièces - de gibier - s'inscrivent au tableau ... » ; dans le journal L'Évènement du 27 novembre 1899 : « brillante battue ces jours derniers chez M et Mme Henri Simon au bois des Hogues ; citons parmi les tireurs : le marquis de Houdetot, le marquis du Douet de Graville, le marquis de Monsault, le baron de Cals de Chaulieu, le comte Robert du Douet de Graville, le comte Henri de Mun, le marquis de Lillers, le marquis de Bailleul, MM Léon Dégenétais, Anisson du Perron

... ; par la suite, six cents pièces au tableau fin janvier 1906 (journal L'Illustré Parisien du 3 février 1906) ; un fait notoire est rappelé dans le journal Le Petit Parisien du 17 décembre 1908 : la capture au Fond-Pitron d'un aigle de 2,40 m d'envergure par Georges Bouteiller le garde particulier de M Simon. Le 18 janvier 1912, trois chevreuils sont abattus (Journal Le Petit Havre du 22 janvier 1912).



Journal Le Gaulois du 25 décembre 1898

L'on peut noter aussi que M et Mme Simon avaient été bienfaiteurs des bureaux de bienfaisance de Saint-Léonard et Froberville (Journal Le Petit Havre du 21 décembre 1908) ainsi que pour l'édification d'un calvaire à Saint-Léonard. A Paris, Mme Simon est en 1914 Présidente Générale de l'Oeuvre Apostolique.

En 1912, René Simon fils est aviateur ; il complète son service et doit passer son brevet militaire ; il partira d'Yport , de la propriété de ses parents et sera chronométré par le pilote Fournier (sans doute Henri Fournier (1871-1919)) qui recevra l'hospitalité de la famille Simon au château des Hogues (voir le Journal Auto-vélo du 22 septembre 1912).

Pendant la première guerre mondiale 1914-1918

Pendant cette guerre, le château se transforma en l'hôpital auxiliaire de la Croix-Rouge, une ambulance de guerre ou l'on accueillit pendant quatre ans 1 500 blessés . Il s'agit de l'Hôpital Auxiliaire n° 24 à Yport - Château des Hogues - avec 50 puis 60 lits - SSBM - Fonctionnant du (26 août 1914 au ?) - Une partie du matériel est fournie par les généreux propriétaires qui l'entretiennent à leur frais depuis le début de la guerre ; il y eut en tout 17 820 journées d'hospitalisation. « 24 blessés arrivent à la gare de Froberville pour l'ambulance du Château des Hogues ... la plupart ne sont pas très gravement atteints ... » (Journal Le Figaro du 23 septembre 1914).

Le violoniste belge Henri Gadeyne (1894-1965) débute la guerre dans les tranchées de l'Yser ; il fait partie d'un ensemble musical dénommé le Quator à archets de l'armée belge de campagne dont il est le premier violon ; par la suite, il fera sans doute un séjour au château des Hogues, comme blessé ??? on le retrouve à une fête de soldats au château ; compositeur à ses heures, il produit une marche symphonique intitulée « Retour des tranchées » dans le programme d'un concert donné au Casino de Fécamp le 8 avril 1916 puis à nouveau le 21 mai suivant lors d'un concert au cours de la fête inaugurale du mess des soldats.

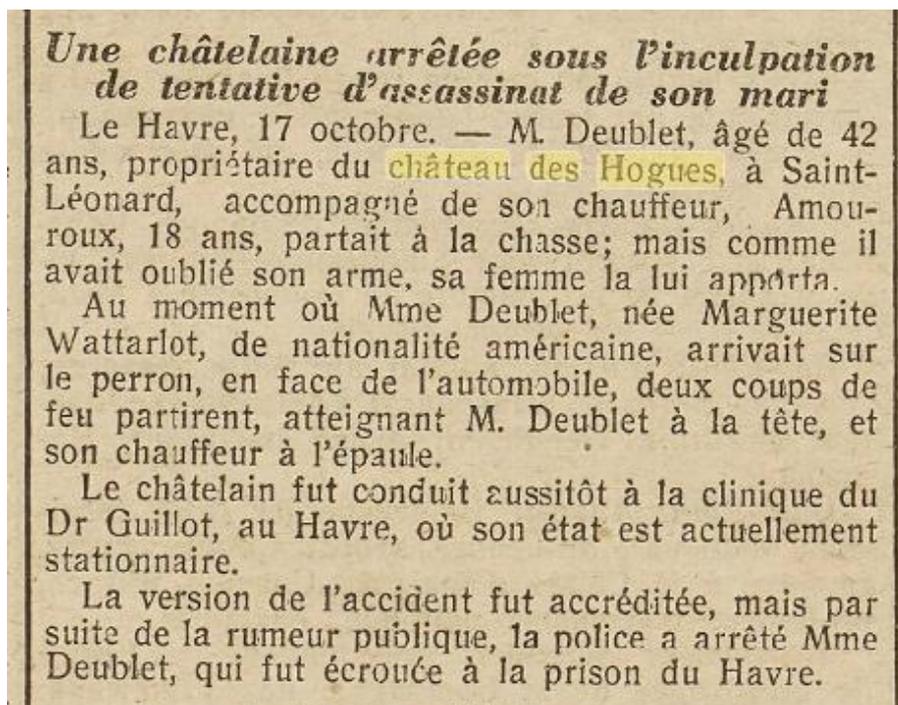
Pendant toute la guerre, Mme Simon sera infirmière bénévole ; elle sera décorée par la Croix-Rouge. Au Journal Officiel du 20 février 1919, elle reçoit la médaille d'argent de la reconnaissance française, pour son « dévouement absolu allié à la compétence la plus certaine, exerçant notamment sur les soins à ordonner aux blessés et malades une vigilance continue et personnelle ». Elle reçoit également du roi

Albert de Belgique la médaille de la reine Elisabeth, en témoignage de gratitude pour tous les soins donnés aux blessés belges (journal Excelsior du 29 octobre 1918).

Propriété du couple Deublet-Wattrelot :

La vente du château, totalement meublé, et de son domaine de 340 hectares eut lieu vers 1921-22, sans doute à la suite du décès de Mme Simon survenu le 18 mars 1922. Une annonce de mise en vente eut lieu dès le 24 juillet 1921. Elle se réalisera au profit de M et Mme Deublet-Wattrelot.

En 1924, le 3 septembre, un fait divers va concerner ces nouveaux propriétaires qui semble-t-il, étaient de curieux personnages : lui était addict aux jeux d'argent et elle bi-polaire :



Le journal Le Messin du 18 octobre 1924



La dépêche de Constantine du 18 octobre 1924 :

La presse nationale va s'emparer de l'évènement et va le suivre tout au long de la procédure depuis septembre 1924 jusqu'à juillet 1928 :

- Le Petit Journal du 18 octobre 1924 « Le fusil fatal du château des Hogues »,
- Journal La Dépêche Algérienne du 18 octobre 1924 « Un drame Mystérieux » ,
- Journal Le Petit-Haut-Marnais du 18 octobre 1924,
- Journal La Croix du 19 octobre 1924,
- Journal Le Petit Parisien du 19 octobre « C'était une vie d'enfer au château des Hogues »,
- Journal L'œuvre du 21 octobre 1924 : « La châtelaine des Hogues s'est décidée à avouer son crime ! »,
- Le Journal du 21 octobre 1924,
- Journal l'Est Républicain du 22 octobre 1924

Le drame du château des Hogues. — Le 3 septembre dernier, M. Deubel, ingénieur, demeurant avec sa femme au **château des Hogues**, à Froberville (Saine-Inférieure), était grièvement blessé à la main d'un coup de fusil, à dix heures du matin, alors qu'il se trouvait seul dans son automobile avec son chauffeur, M. René Amouroux.

Tout d'abord on crut, sur les déclarations mêmes de M. Deubel, qu'il avait été victime d'un accident, mais peu à peu le bruit se répandit qu'il avait été blessé par sa femme avec qui il vivait en mauvaise intelligence. Mme Deubel lui reprochait d'avoir, bien qu'ils fussent mariés sous le régime de la séparation de biens, dissipé 300,000 francs sur la fortune qu'elle possédait personnellement.

Une instruction fut ouverte; le juge qui en fut chargé, M. Guchen, entendit M. Deubel qui, après avoir répété la version de l'accident, finit par déclarer que c'était sa femme qui avait fait feu sur lui au moment où il se préparait à quitter le **château des Hogues**, la vie commune étant devenue intenable pour lui. Mme Deubel, interrogée à son tour, refusa de répondre; le juge d'instruction l'acculpa néanmoins de tentative de meurtre. Interrogée de nouveau hier, elle s'est décidée à parler et est entrée dans la voie des aveux.

Nos dissentiments, a-t-elle dit, provenaient de questions d'intérêt. Dès les premiers temps de notre mariage, il y a quatre ans, je m'aperçus que mon mari m'avait trompée sur sa position de fortune et je constatai que, quoique nous fussions séparés de biens, c'était sur mes fonds qu'il payait toutes les dépenses. Comme je lui demandais un jour d'ouvrir le coffre-fort, il me répondit : « Ce n'est pas la peine, il n'y a rien dedans. »

Il y a six mois, mon mari fut mis en faillite pour une affaire d'automobiles qu'il avait montée à Neuilly. Je m'offris à désintéresser l'établissement de crédit qui était poursuivant, mais le syndic me révéla l'existence de tant d'autres créances qu'il m'était impossible d'y faire face.

Voici maintenant la cause déterminante du drame. Il y a quelques mois, je découvris dans la malle de mon mari des quantités de valeurs au porteur qu'il y avait cachées, et quand je sus qu'il voulait partir j'exigeai qu'il laissât les malles et les clefs du château. Le 3 septembre au matin, alors que l'automobile était prête, je m'opposai à l'enlèvement des malles et je voulus arracher des mains de mon mari les clefs. Il me houscula, me frappa et me serra entre la porte de son bureau et le chambranle. C'est alors que, dans un moment d'exaspération, je courus à la salle de chasse, pris mon fusil et fis feu.

Mme Deubel a déclaré regretter vivement son acte.

Journal Le Temps du 22 octobre 1924 :

Certains journaux américains s'emparent du fait divers : The Chicago Tribune, The Daily News, The New York Herald, The Paris Times.

Voir la suite de la procédure dans les comptes rendus de presse de :

- La Dépêche de Brest du 19 février 1925,
- Journal Paris-Soir du 19 février 1925,
- Rouen Gazette du 21 février 1925,
- La Lanterne du 21 février 1925,
- L'Express du Midi du 21 février 1925.
- Le journal La Lanterne du 21 février 1925,

- Le Rappel du 21 février 1925,
- Le Bonhomme Limousin du 21 février 1925,
- Le Grand Echo du Nord de la France du 14 juin 1925,
- L'Echo d'Alger du 14 juin 1925,
- Le journal « L'Echo du Nord » du 24 décembre 1927 avec pour titre « Une grosse affaire de dommages de guerre ».

Au cours de l'instruction, le mari dénonce sa femme, pour déclaration frauduleuse pendant la guerre, mais il sera poursuivi lui-même comme complice ... Des mobiliers, bijoux, titres et objets soi-disant disparus dans le château des Capucines à Orchies, se retrouvaient en réalité, sur perquisition, aux Hogues ... Une Cour d'assises s'est d'abord tenue à Rouen puis la Cour d'Appel de Douai a rendu le 13 juillet 1928 son arrêt : Mme Deubel est acquittée de son geste pourtant meurtier, mais l'on confirme les peines prononcées contre les deux époux Deubel-Watterlo, poursuivis pour majoration de dommages de guerre à Orchies (La Croix du Nord du 14 juillet 1928).

Le couple Deubel ayant divorcé, sans doute vers 1928, le château sera occupé notamment en 1936 par l'épouse et l'un de ses fils, puis revendu ...

Quel contraste entre l'œuvre bienfaitrice du couple Simon pendant la Grande Guerre et l'attitude frauduleuse du couple Deubel concernant les Dommages de la même guerre !!!

Propriété de la Caisse de Nancy :

Occupé pendant la seconde guerre mondiale, devenu passablement délabré, il sera acquis par la Caisse de Sécurité Sociale de Nancy, puis restauré par l'architecte Mauge et transformé en centre de colonies de vacances ou colonie sanitaire inaugurée le 29 juillet 1951 ; le jardin d'ornement sera simplifié, des parkings créés, de nouveaux bâtiments plus adaptés seront construits, les bois sont préservés, seule la maison du gérant sur la route d'Yport sera revendue ; l'ensemble deviendra par la suite un centre d'éducation spécialisé ou maison de santé (Institut Educatif et Pédagogique ou ITEP - Château des Hogues route d'Etretat 76400 Saint-Léonard - Tel : 02.35.10.35.50).

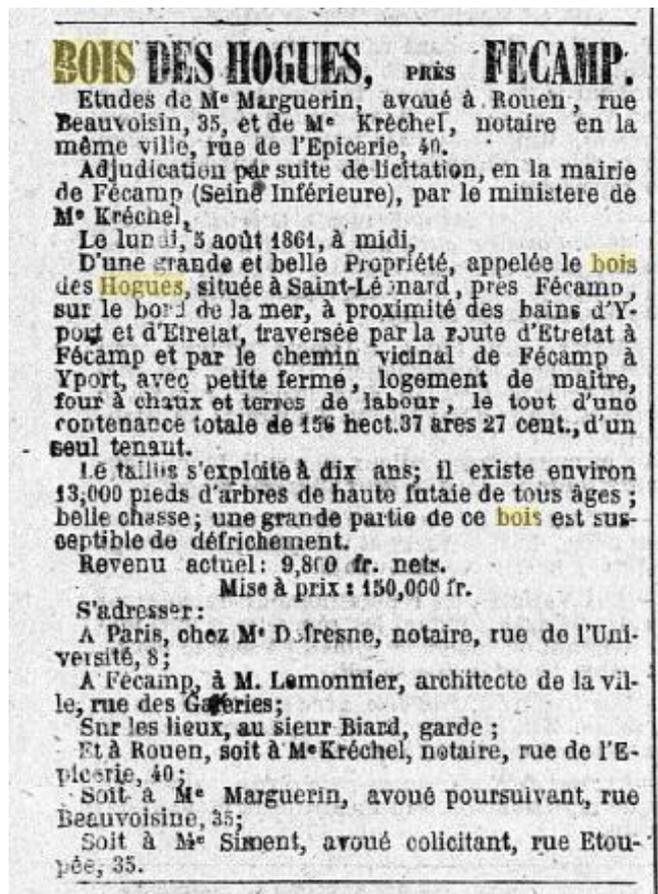
Le château neuf des Hogues aura été l'une des plus belles demeures de la côte d'albâtre, très représentative de la fin de la période dite « Belle Epoque », condamnée par la guerre mais annonciatrice de courants nouveaux (Style asymétrique, Art Nouveau, Moderne Style ...).

Yves Duboys Fresney

Notes :

Le couple Simon n'étant pas originaire de Normandie, nous recherchons les raisons de leur installation aux Hogues : soit une opportunité d'achat, soit une relation personnelle avec le comte de Nesmond à Fécamp, ou bien Nunès ou Laurens à Yport !

Voici peut-être l'annonce de vente du bois des Hogues qui provoqua une première acquisition Simon dans la région ...



Journal Le Constitutionnel du 29 juillet 1861

Peu de temps après, en 1865, M Jacques Helie, de Saint-Lô, achète les bois d'Yport ; il s'associe pour l'exploitation avec M A Despruneau, un ami de Georges Sand ...

Anita Conti (1899-1997), cousine de la famille Simon, vint au Château des Hogues durant son enfance (lien de parenté ? circonstances de sa venue ?).

Sur l'ancien château des Hogues, voir :

<http://remparts-de-normandie.eklablog.com/les-remparts-des-hogues-seine-maritime-a138906040>

Recherches historiques sur Fécamp et sur quelques-uns des anciens châteaux ... par Euphémie Carré de Busserolle · 1859.

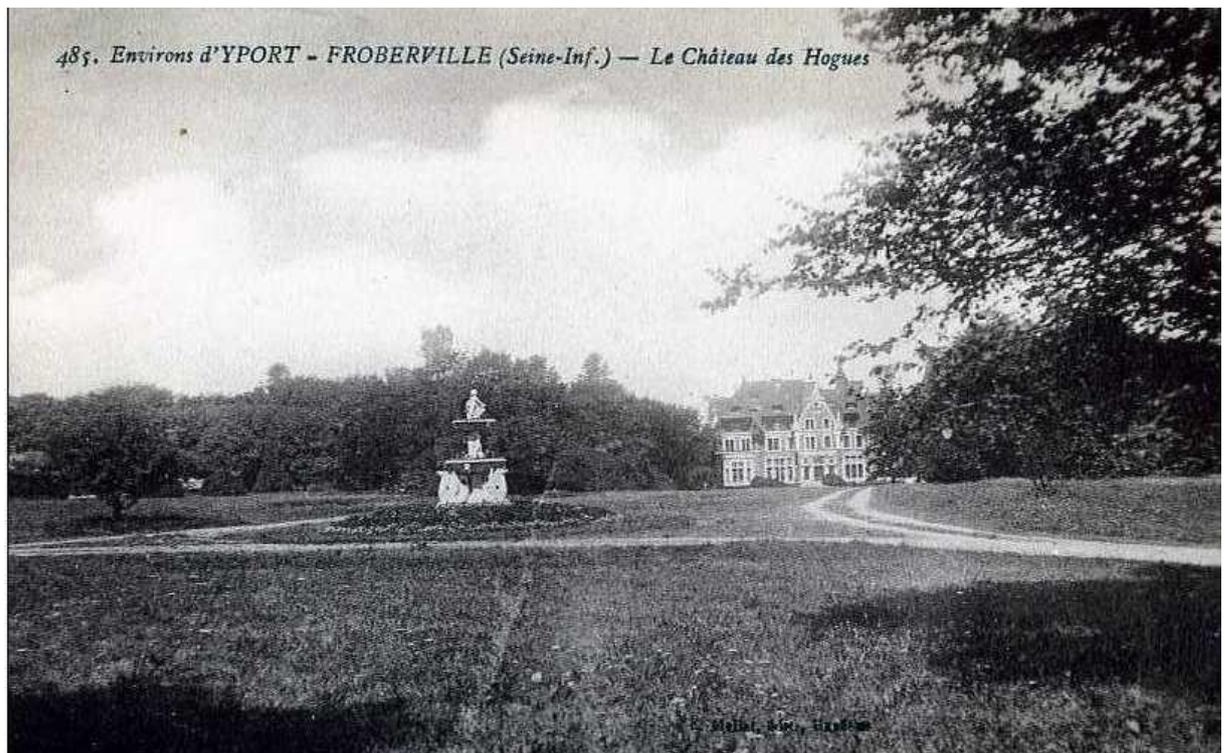
Les dernières pierres de l'ancien château des Hogues servirent au 18^{ème} siècle au Grand Moulin de Fécamp appartenant à l'Abbaye.

Sources :

Journal Havre-Presse du mardi 12 mai 2009 : annonce d'un film de Yves Le Roy et d'une conférence de Lucien Dufils sur le château des Hogues et la colonie sanitaire à la Maison du Patrimoine de Fécamp

Les châteaux du 19^{ème} siècle en Seine Maritime par Marie-Pierre Sampson-Leman dans Études Normandes - Année 1999 48-3 pp. 37-58

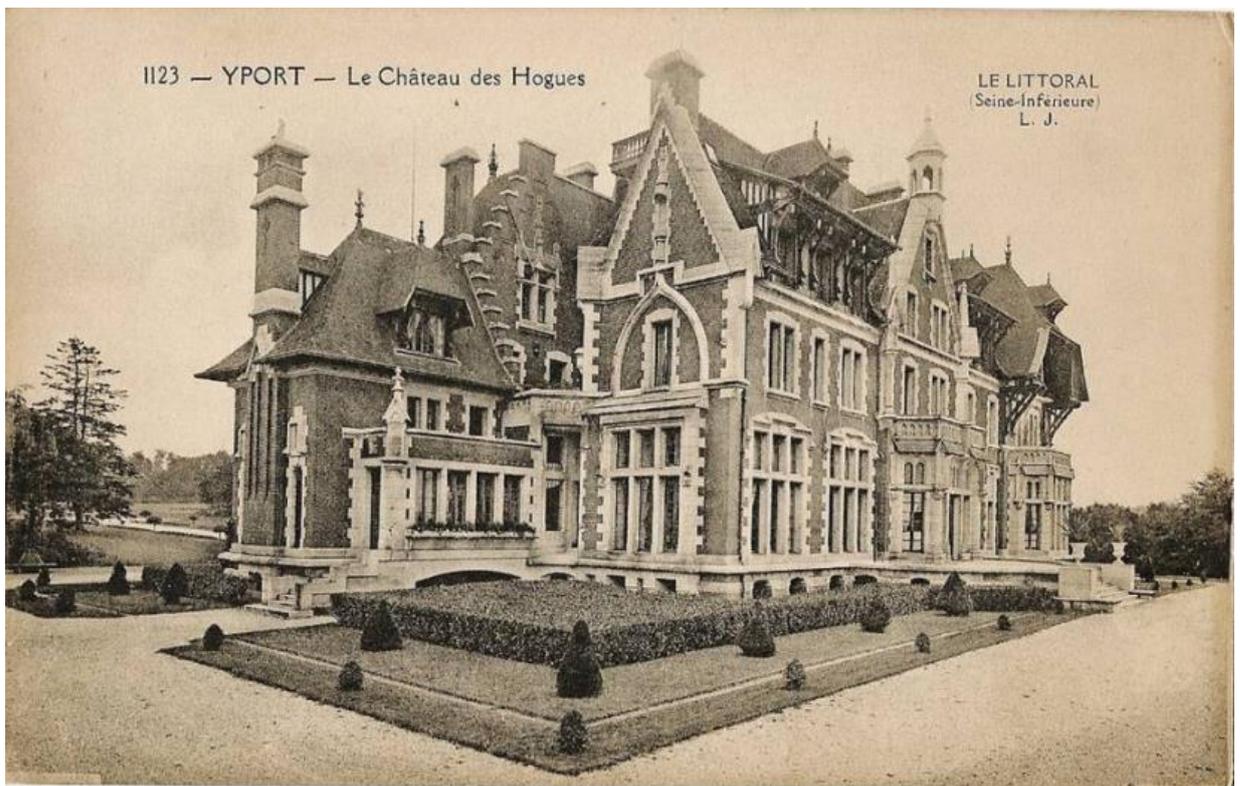
https://www.persee.fr/doc/etnor_0014-2158_1999_num_48_3_2398



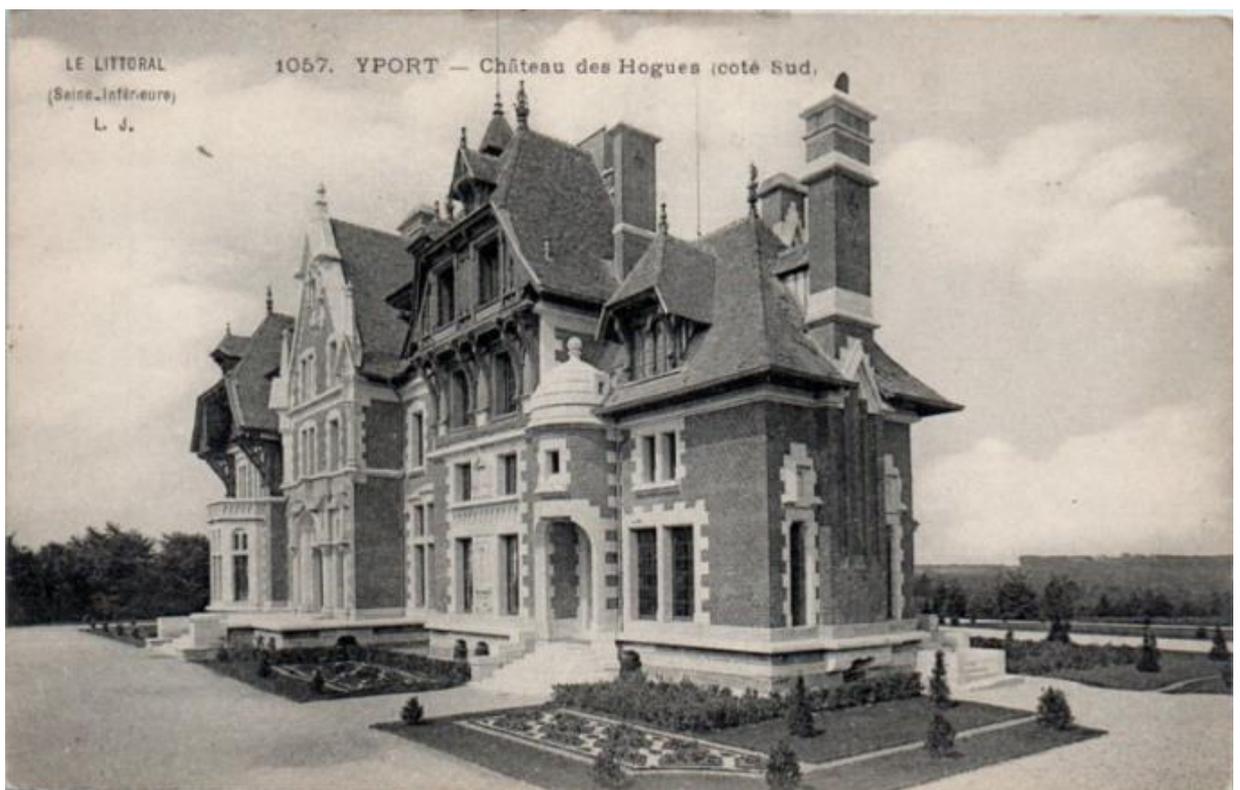
Côté sud arrivée



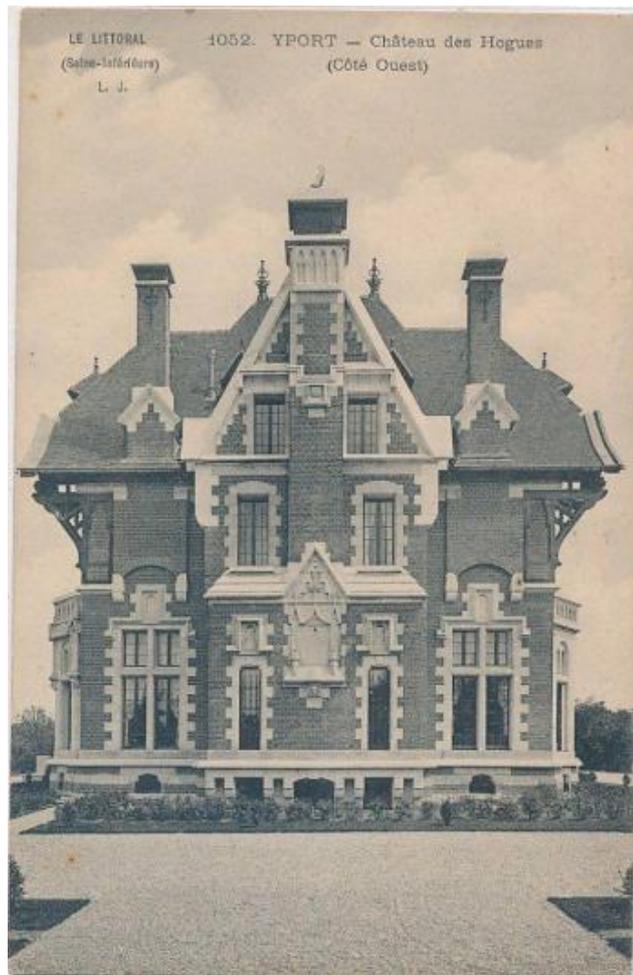
Côté sud - arrivée



Côté nord mer et est



Côté sud arrivée et est



Côté ouest



Coté ouest



Le réfectoire de la colonie